L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.——NOUVELLE-ORLEANS, LUNDI MATIN, 26 AOUT 1844.

PAR BULLITT, MAGNE & Cº.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; Wagons pour navires, steamers et bateaux à vapeur, et les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces conditions se paient à l'avance et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré...

LES ANNONCES de mariages, et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes...

LES ANNONCES qui seront...

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés &c., lui seront portés en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'en soit payé d'avance, ou qu'il n'ait été garanti.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement, qui feraient insérer chaque jour de nouvelles annonces, pendant la saison des plaisirs, paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes celles qui sont d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

A VENDRE—Le steamboat OSCEOLA, fortement construit, avec ses machines à vapeur, apparaux et meubles, tel qu'il se trouve maintenant sur l'autre bord de la rivière. Pour les conditions, qui seront libérales, s'adresser à L. V. HUBBARD & Co.
... aout 9, Tchoupitoulas

CABOTAGE.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI—Le bon bateau à vapeur, fin marcheur et tirant peu d'eau, NARRAGANSETT, capitaine John Ferree, partira pour les ports susdits et ceux intermédiaires mardi, 27 courant, à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 25 aout 44 Poydras.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI—Le steamer GENL. MORGAN, capitaine ..., partira pour les ports ci-dessus et ceux intermédiaires mardi ... Pour fret ou passage, s'adresser à HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44 Poydras. N. B. Le Genl. Morgan, tirant peu d'eau, naviguera dans les basses eaux de la rivière Ohio.

POUR ST. LOUIS—Le steamer CASPIAN, capitaine R. S. Freeland, est attendu ici lundi ou mardi prochain, et partira sous peu pour le port ci-dessus, ayant la plus grande partie de son chargement engagé. Pour fret ou passage, s'adresser à JOHN R. SHAW & Co, 24 Poydras.

PAQUEBOT SEMI-HEBDOMADAIRE ET STEAMER MALLE DES ETATS UNIS. Engagements d'automne et d'hiver pour la côte, Donaldsonville, Plaquemines, Bâton Rouge, Waterloo et Bayou Sara.

Les superbes Steamers BRILLIANT et ALEX SCOTT, capitaines J. Hart et J. C. Swon, desserviront régulièrement la ligne de la Nouvelle Orléans à la côte des gorges, ... commençant du 1er septembre ... toute la saison d'automne et celle d'hiver. Ces bateaux à vapeur sont supérieurement aménagés ... et l'habileté des capitaines ...
Le BRILLIANT continuera ses voyages... W. H. AVERY, Gravier.

POUR MILLIKEN'S BEND, VICKSBURG, GRAND GULF, RODNEY et NATCHEZ—Le bateau à vapeur paquebot SULTANA, capit. ... ayant changé son jour de départ, ... ses voyages réguliers de Vicksburg ... le steamer EDNA ... L. V. HUBBARD & Co., 9, Tchoupitoulas.

FERRY A VAPEUR DE LA TROISIEME MUNICIPALITE, vis-à-vis la Place d'Armes.
... Le bateau ... pendant toute la saison d'été le Ferry ... à la disposition du public, depuis ... du matin jusqu'à ... heures du soir ...
Les propriétaires ... pour changer l'eau pour ... de sa lenteur ... la plus grande sécurité, les bouilloires et ... soupapes de sûreté qui rendent tout accident impossible.
Les personnes qui voudraient passer l'eau avec chevaux ... à la chasse, le pourront sans le moindre délai ... des deux rives étant dans ...

PRIX:

Pour une personne seule,	5 cents.
un cheval et son cavalier,	30 "
un cheval et un cabriolet,	75 "
un cheval et un wagon,	75 "
deux chevaux et une voiture, $1 00	
un cheval et un char,	75 "
Pour les chars de planteurs—les dimanches,	80 "

18 mars 1844 ROBERT MURPHY.

CABOTAGE.

POUR NEW-YORK—Ligne de l'Union—Le navire paquebot LOUISA, ... capit. ..., ayant une forte partie de son chargement engagé, partira ... avec promptitude ... Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à J. W. STANTON & Co, encoignure Magazine et Lafayette. 16 aout

POUR NEW-YORK—Le navire paquebot CELIA, capitaine Thatcher, est en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord en face de la Place d'Armes ou à FOSDICK & BROTHER, 74, Camp. 24 aout

POUR PHILADELPHIE—Ligne de Hand—Le paquebot régulier BRAD FERRY, capitaine ..., partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord à la seconde municipalité, ou à T. TOBY & BOGART, 7 Camp. 14 aout

POUR BOSTON—La barque BASHAW, capitaine ..., ayant la plus grande partie de son chargement ..., partira pour compléter son chargement. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à HARROD, DARLING & Co, 14 aout 49, Commune.

POUR NEW YORK—Le paquebot MISSISSIPPI, capitaine C. Bisard, est maintenant en chargement et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face le marché aux légumes, ou à HULLIN & WOODRUFF, 60, Camp. 12 aout

Ports d'Europe.

POUR LIVERPOOL—Le navire ... REPUBLIC, capitaine Jackson, ayant une partie de son chargement engagé et allant à bord, partira sous peu. Pour le reste du fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser à bord ou à FOSDICK & BROTHER, 74, Camp.

POUR LONDRES—Le navire fin voilier, MEDFORD, capt. Wyburn, partira sous peu, ayant la plus grande partie de son chargement engagé. Pour fret de 150 boucauts ou l'équivalent, ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune.

POUR LA COROGNE—Le navire de première classe et fin voilier ANN, capitaine Still, sera immédiatement expédié pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à L. H. GALE, 93, Commune.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier et de première classe, ATLAS, capit. Prince, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagements, s'adresser au capitaine à bord ou à GEO. GREEN & BRO. 84 Gravier.

POUR LE HAVRE—Le navire A. L. AUSTERLITZ, capitaine Richard Brown, ayant la plus grande partie de son chargement engagé, sera promptement expédié. Pour fret, s'adresser à F. FERRET, 78 Toulouse.

POUR LIVERPOOL—Le navire fin voilier CHATHAM, capitaine Nason, ayant la plus grande partie de son chargement allant à bord et partira ... Pour fret de 100 balles de coton ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE, 93 Commune.

PORTS DU GOLFE.

POUR VERA CRUZ et TAMPICO.—La goëlette ... VIRGINIE ANTOINETTE, capit. ..., partira pour les ports ci-dessus lundi ... Pour fret pour le dernier port et passage pour tous deux, s'adresser au capitaine à bord. 23 aout—3

LIGNE DE PAQUEBOTS A VAPEUR.

STEAM SHIPS

Faisant le service de la malle entre l'Angleterre et l'Amérique du Nord, Du port de 1200 tonneaux et de la force de 440 chevaux.

En vertu d'un contrat fait avec les Lords de l'Amirauté,

HIBERNIA	Capt. ... E. Judkins
BRITANNIA	...
CALEDONIA	J. Hewitt
ACADIA	... Lott
	Alex. Ryrie.

Partiront de Liverpool et Boston via Halifax comme suit:

	De Liverpool.	De Boston.
Britannia	4 janvier	1er. février
Caledonia	4 février	1er mars
Acadia	4 mars	1er avril

Prix du passage, de Boston à Liverpool $120
De Boston à Halifax 20

Il y a à bord de chaque steam-ship un chirurgien expérimenté. Aucun passage ne sera considéré retenu, si le prix n'en a pas été payé.

Les lettres et les journaux envoyés par ces steam-ships devront passer par les bureaux de poste.

S'adresser à JARVIS & ANDREWS, 7, Canal Row, Nouvelle-Orléans.

IMPRESSIONS

ON EXECUTE

A l'Imprimerie de l'Abeille, *Toute espèce d'Ouvrage*, Affiches de steamboats et de Théâtres, Connaissemens, Blancs de Notaires, Cartes d'annonces et autres, Pamphlets, Circulaires, Bordereaux, &c AVEC PROMPTITUDE *ET A DES PRIX MODÉRÉS.*

AU débarquement de la barque Hannah de Bordeaux:—
26 quarts de pipe eau de vie "Napoléon,"
30 do do J. J. Dupuy;
20 barils do do;
100 paniers Guignolet;
25 caisses Absynthe—à vendre par JORDY & BRASIER, 10 rue Conti. 6 aout—10

CIGARES DE LA HAVANE—Regalias, Imperiales, Cazadores, et des marques les plus réputées, constamment en main, à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 13 aout

ESCLAVAGE ET LIBERTÉ.

"*Existence de l'Homme et des Sociétés en harmonie avec les Lois Universelles.*"

TEL est le titre d'un nouvel ouvrage de M. A. RIDE, qui vient d'être publié à Paris et qui est en vente chez V. HÉBERT, Libraire, 149, rue de Chartres. 10 juin—tf

A LOUER pour le premier du mois prochain, une maison basse en briques, située rue Ste. Anne, entre Bourgogne et Remparts. S'adresser à R. BRUGIER, 9, St. Louis. 21 aout

A LOUER présentement—Le magasin à trois étages No 68, rue Royale, entre Bienville et Douane, actuellement occupé par les soussignés, BOUTIN, GALLY & Co. en liquidation. 21 aout

A LOUER—Au 1er. novembre prochain, l'étage supérieur de la maison sise rue Royale No 153. Aussi:—Tout le magasin No. 74, rue Tiravier, actuellement occupé par MM. Buckner & Stanton. On peut en donner possession le 1er. novembre prochain. Aussi:—Le rez-de-chaussée de la maison No. 150, rue Royale. On peut en donner possession immédiatement. S'adresser à EDW SHIFF, No. 30 rue Royale. 13 aout—tf

A VENDRE—La MAISON DE CAMPAGNE, toute neuve et bien construite, ainsi que le terrain, situé à l'encoignure des rues Julia et Philippe. La maison contient trois chambres et un cabinet; elle est construite en briques et a une galerie devant et une autre derrière, une cuisine à deux étages avec des chambres à domestiques. Pour plus amples informations, s'adresser sur les lieux ou à C. DENKUFBOURG, Encoignure des rues Richard et Annonciation. 25 juillet—2ps tf

A LOUER présentement—Une maison en briques à étages avec cuisine haute située rue de la Douane, entre Bourbon et Dauphine.
Une maison basse en briques avec cuisine haute, située rue St. Philippe entre Royale et Condé.
S'adresser à R. BRUGIER, 9, St. Louis. 3 juil

A LOUER,
UN MORCEAU DE TERRE, situé sur la rive droite du fleuve, à environ quatre milles de la ville, ayant deux arpents de face sur dix de profondeur. La terre est excellente et conviendrait parfaitement pour pâturage.

—AUSSI—

UNE MAISON en briques à étage, située rue Dumaine, No. 111, entre Bourbon et Dauphine.
S'adresser à B. & A. SOULIE, 49, Conti—au premier. 14 juin

A LOUER—La maison No. 64, rue Tchoupitoulas, récemment occupée par Mme Walker. Elle sera louée à bon marché jusqu'au 1er novembre prochain. Possession immédiate. S'adresser à HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44 Poydras. 24 juin

A LOUER—Une maison de campagne située à quelques lieues des magasins à tabac, bâtie sur un arpent de face sur quatre de profondeur, avec toutes les dépendances nécessaires, le tout neuf et bien fini. Pour les conditions, s'adresser au No. 94, rue de la Douane. 26 juin

A LOUER—Une maison convenable, construite en bois et à deux étages, située rue Tiravier, près de l'encoignure de celle St Jean. On pourra en prendre possession le 1er juillet, et l'obtenir à bon marché. S'adresser à K. & E. DAVIS, 100, Camp. 18 juin

A LOUER PRESENTEMENT—Une maison basse en briques avec cuisine haute, située encoignure Bienville et Bassin. R. BRUGIER, 9 rue St Louis. 10 juil

A LOUER POUR LE 1er. DU MOIS PROCHAIN.
Une maison située rue d'Orléans, entre Trême et Villeré. R. BRUGIER, 9 rue St Louis. 10 juil

A LOUER POUR LE 20 DE CE MOIS.
Deux maisons neuves en briques, situées rue Trême, entre Canal et Jackson. R. BRUGIER, 9 rue St. Louis. 10 juil

A LOUER—Le grand magasin à trois étages No 53, rue Bienville, entre Royale et Bourbon, ainsi que l'entrepôt dans le fond. Prix modéré pour un bon locataire. S'adresser à FIELD & Co, 31 Vieille Levée. 19 juin

A LOUER—Une maison en briques à deux étages, avec cuisine, &c, située rue Toulouse, près celle Claiborne, sur la Promenade Carondelet. Cette maison sera louée à un prix modéré, avec ou sans les meubles. S'adresser chez JOHN FRERET, Rue Carondelet. 5 juin—tf

WOOD & SIMMONS, No. 80, rue des Magasins, offrent à vendre:
CAFÉ—15 sacs vieux gouvernement de Java.
THÉ—100 caisses et demi-caisses Young Hyson; 20 do. Gun Powder et impérial; 5 do. Souchong; 150 boites de 13 livres Young Hyson, dont une partie de qualité supérieure; 50 do. boites de 12 livres Hyson, vrai choix; 100 do. boites de 6 à 13 livres Gun Powder et Impérial.
INDIGO—20 surons Caracas; 2 caisses Manille.
TOILE A VOILE—29 rouleaux toile américaine, comprenant un assortiment de No. 2, 3, 4, 41 et 7A, en coton ... et toile de ... 20 balles coton ... américaine, Nos 6 à 9; 10 rouleaux Frodrebre ... Bretagne, et Poinsketts.
CHAMPAGNE—100 paniers de la marque réputée de la ... en pintes et quarts.
LIQUEURS—6 pipes genièvre de Hollande, 30 barils eau-de-vie américaine et genièvre fine. preuve; 40 quarts de pipes imitation brandy, ... et ... preuves.
CASSE—80 balles—CLOUS—112 barils.
CHANDELLES &c.—60 caisses spermaceti; 20 rouleaux cordages, 2 caisses vieux Stunivern ... 2 ans.
TABAC—60 caisses tabac manufacturé de la Virginie.
Aussi—A la poudrière:
La célèbre poudre à tirer, des moulins du Eden Park que l'on garantit valoir n'importe quelle poudre forte aux E.-Unis. 16 aout

REÇU par le navire St. Louis, et à vendre par VICTOR HEBERT rue de Chartres, entre St. Louis et Toulouse—un grand assortiment de registres de toutes espèces à vendre aux prix de New York,
Livres à cacheter rouge;
Cartes pour imprimeurs et graveurs;
Livres anglais pour écoles;
Livres français do, et en général toutes les fournitures de bureaux, &c. &c. 6 aout

A VENDRE par les soussignés, en débarquement du navire Anna venant de Bordeaux:
25 caisses cerises à l'eau de vie, nouvelle récolte;
20 caisses fraises au jus, do;
15 caisses asperges au naturel, do;
5 caisses petits pois, do.
9 aout LOREILHE & Co, Encoignure Royale et Douane.

REÇU par le navire Orleans, de New York—Les articles suivants à vendre chez Vr. Hebert, libraire, marchand de papier peint et de fournitures de bureau,
300 rames de papier écolier rayé et non rayé,
80 rames papier notaire, rayé et non rayé,
50 rames papier d'enveloppe différentes couleurs,
15 rames papier différentes couleurs pour imprimeurs, fabricants de cigares, pour étiquettes et affiches,
300 rames papier à lettres fin, rayé et non rayé, différentes qualités,
20 grosses cartes à jouer américaines,
20 do cartes à jouer allemandes et françaises,
200 livres cartons de pâte pour relieurs.
Ces marchandises seront vendues en gros et en détail au plus bas, au No 149, Chartres. 9 aout

LES soussignés ont actuellement en main et offrent à vendre, à des termes accommodants, les articles suivants:
300 bls porc de différentes qualités, 60 boucauts jambons et plat-côtés, 500 jambons conservés au sucre qualité supérieure, 80 tarillets beurre de l'Ouest, 400 fréquins graisse belle et commune, 56 rouleaux cordages de Manille, 100 caisses savon de Boston, 39 do blanc de baleine, 250 rames papier à envelopper, 27 barriques saindoux de Boston, 110 barils farine superfine, 4 boucauts tabac en feuille, 400 caisses verres à vitres, 700 sacs blé à l'excellente qualité.
PRICE & FROST, 20, Poydras. 28 ju

AU MAGASIN FASHIONABLE,
Rue de Chartres 123, entre Conti et St. Louis.
CORDEVIOLLE & LACROIX ont l'honneur d'annoncer à leurs habitués et au public en général qu'ils viennent de recevoir par les navires Leila et Austerlitz, du Havre, les articles ci-après, savoir:

POUR PANTALONS.
Mérinos façonné, diverses nuances; casimir d'été, laine de cachemire grande nouveauté; coutil blanc uni; coutil blanc satin, coutil blanc façonné, coutil couleur, nouveau genre; couleur à raies; coutil couleur à carreaux; coutil printanier.

POUR HABITS.
Mérinos noir; mérinos couleur; drap d'été, cachemirette.

POUR GILETS.
Valencias, dessins nouveaux; basin blanc et couleur; basin à raies; basin à carreaux.
Poil de chèvre et cachemire léger, articles nouveaux. Ils attendent incessamment un assortiment complet de fourniture pour habit d'été, et une grande variété de cravates, jaconat, nouveaux dessins. 27 fév

MARCHANDISES ETRANGERES ET DU PAYS.
LE soussigné a constamment en mains un assortiment complet et général des Marchandises suivantes, qu'il offre à vendre par ballots, à des prix modérés et à des termes raisonnables.
Toile d'Irlande à chemises, par pièces et demi-pièces, de diverses qualités; idem à draps de diverses largeurs et qualités.
Linon grande largeur, en demi et quarts de pièces; Mouchoirs batiste fil, qualités et grandeurs assorties; Linge de table damassé et diapré.
Drillings en fil, blanc, brun et couleurs et dessins à la mode.
Toile de Hollande, blanche et écrue.
Listades bleues, garanti fil.
Etoffe à moustiquaire, blanche et écrue, et en fil, unis et à carreaux; Drillings écrus et Toile à habitant, de toutes largeurs et qualités.
Fil à coudre patenté, blanc et couleurs assorties.
Mouchoirs Madras et Musulipatam.
Mousseline jaconat, batiste, tarlatane et mousseline de l'Inde, mousseline suisse, unie, à carreaux et rayée, Linon Bishop, dito Victoria.
Cotonnade croisée et épaisse, chaussettes, etc.
1er juillet SMITH BRYAN, 20, Douane.

PROVISIONS D'ETE A BON MARCHE.
Encoignure Royale et Douane.
LES Soussignés ayant renouvelé et augmenté considérablement le Stock de leur magasin de groceries, vins, liqueurs et eau-de-vie, sont à même d'exécuter toutes les commandes qui leur seront confiées de la ville et de la campagne dans le plus court délai.
Les familles, capitaines de navires et passagers, pourront se procurer chez les soussignés des caisses assorties de conserves, ainsi que des caisses de plusieurs qualités de vins, liqueurs, sirops, bierre et autres boissons rafraîchissantes.
Leur assortiment de vins de Bordeaux rouge et blanc en barriques, demi-barriques et caisses de vin de Champagne, Bourgogne, Madère, Sherry, et Porto, d'eaux-de-vie, genièvre, rhum, de liqueurs de France, Suisse et d'Italie est trop varié pour qu'ils puissent en donner le détail, entr'autres articles ils sont toujours pourvus des meilleurs conserves alimentaires, fruits au jus, truffes, câpres à l'huile, petit pois, câpres, anchois, saumon anglais, sardines à l'huile, pâtés truffés, sauces assorties, moutarde française et du Kentucky, prunes de Bordeaux, fruits assortis à l'eau-de-vie et au vinaigre, fromage de Hollande et gruyère, figues de Smyrne, raisins secs, amandes à coques, tendre, olives d'Espagne, d'Italie et de France, langues de bœuf et de buffle, jambons extra fumés au sucre, confitures et gelées de France et de la Havane, chocolat de santé, etc. etc., à des prix les plus réduits.
LOREILHE & Co.
Encoig. Royale et Douane.

AVIS AUX MARCHANDS DE NOUVEAUTES.
Mrs. MONDELET & Co.
Teinturiers, rue de Chartres, 150, en face l'Hotel d'Orléans,
ONT l'honneur d'annoncer aux marchands de nouveautés qu'ils reteignent toutes sortes d'étoffes en pièces, telles que soieries, mérinos, mousseline-laine, satin de laine, draps, rubans, crêpes, velours, ombrelles et parapluies en leur donnant l'apprêt et leur brillant primitif. Les personnes qui voudront bien leur accorder leur confiance auront lieu d'en être satisfaites, par les soins et l'exactitude qu'ils mettront aux ouvrages qui leur seront confiés. Ils engagent MM. les marchands à profiter de la saison d'été, comme étant la plus favorable, pour faire teindre ce qu'ils ont à reteindre en articles d'hiver—Comme en ce moment les affaires se ralentissent et que l'on peut obtenir la main d'œuvre à meilleur marché, ceux qui profiteront de cette saison, obtiendront une diminution sensible sur les prix de la saison d'hiver. 11 juillet

AVIS.
LES personnes qui ont des habillements ou vêtements soit en drap, soie ou mérinos, tels que: gilets, cravat, tes, pantalons, redingottes, manteaux et paletots, et divers autres objets, lesquels se trouvent piqués ou tachés, et auraient besoin d'être nettoyés, ne pourraient mieux s'adresser qu'à MM. Mondelet & Cie., rue de Chartres, No. 150, entre Toulouse et St. Louis.
M. Mondelet arrivant de Paris, jaloux de mériter la confiance du public de la Nouvelle Orléans, se flatte de pouvoir exécuter ce genre d'ouvrage dans la dernière perfection. Il espère et désire être mis à l'épreuve, afin de prouver par son travail, qu'il est capable de donner pleine et entière satisfaction. 30 aout—3m

CHAPEAUX MECANIQUES—Reçu par l'Austerlitz, du Havre et à vendre à bas prix pour du comptant, par les soussignés:
3 caisses Chapeaux Gibus, forme nouvelle.
6 aout FORCADE & Co, 18, Canal.

EN débarquement du navire Talma, de Marseille, et à vendre par le soussigné:
200 paniers huile d'olive de la marque Pinguiel, en grandes et demi bouteilles.
100 caisses macaroni et vermicelli; 100 do olives verdales ... de câpres, ... de ... anchois.
... do ... 20 do eau de fleurs d'oran gers ... bouteilles vides.
AUG. MOLIER, 60 St. Louis

Nouvelle-Orleans:

LUNDI MATIN, 26 AOUT 1844.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS:

HENRY CLAY.

POUR VICE-PRESIDENT:

THEODORE FRELINGHUYSEN

POUR ELECTEURS DU PRESIDENT ET DU VICE PRESIDENT:

1er. DISTRICT—	JACQUES TOUTANT,
2d "	ZENON CAVELIER,
3e "	GEORGE S GUION,
4e "	LAFAYETTE SAUNDERS,
5e "	JACQUES DUPRE,
6e "	EDWARD SPARROW.

CLAY-CLUB.
Nouvelle-Orléans, 26 août 1844.

☞ Une assemblée des membres du Clay Club aura lieu demain soir, 27 du courant, à 7 heures.

Les WHIGS EN GENERAL sont priés de se rendre à cette assemblée.

C. C. WILLIAMS,
JULES DAVID,
ALF. ROUSSEAU, } Secrétaires.

L'Election contestée.—Nous venons d'apprendre que MM. Conrad et Benjamin après avoir siégé jusqu'à l'ajournement, ont, dans le but d'éviter à l'Etat le délai et les dépenses qu'entraîneraient les discussions sur les élections contestées, offert de résigner à la fin d'octobre, afin que le peuple puisse être appelé en novembre à faire une nouvelle élection.

MM. La Sère et Plauché ont obtenu le même *millage* et *per diem* que les membres de la Convention.

Nos Conventionnels—La délégation d'Orléans et les citoyens de la ville qui étaient à Jackson, sont arrivés hier soir sur le bateau à vapeur *St. Landry*.

Le *St. Landry* a apporté 739 balles de coton de cette année.

☞ La malle du Nord a manqué hier au-delà de Philadelphie.

Nous avons appris qu'il circule en ville des billets de $500 contrefaits, portant le nom de *Banque de la Louisiane*, mais dont la vignette n'est pas la même; elle représente au milieu les armes du Tennessee; d'un côté une princesse indienne et de l'autre une tête en médaillon; le dos du billet est en rouge.

WASHINGTON—Une lettre de Washington, adressée au *Sun* de Baltimore, annonce "que le Président et son cabinet ont décidé la convocation d'une session extraordinaire du Congrès, en apprenant que l'emprunt mexicain de $4,000,000 avait été négocié, probablement par l'Angleterre; cet emprunt est destiné à poursuivre la guerre entre le Mexique et le Texas." Cette nouvelle n'a pas obtenu grande créance; elle est du reste assez peu probable.

ELECTIONS.

CAROLINE DU NORD—Le *Register* de Raleigh, publie un relevé qui donne à Graham, candidat whig, une majorité de 3,22 voix; il reste à connaître deux comtés qui augmenteront sa majorité de 150 à 250 voix. Le *Standard* de Washington la porte à plus de 3,500 voix; le *Standard* de Raleigh l'abaisse à moins de 3000 voix; les deux comtés ci-dessus non compris. Nous croyons que le chiffre du *Register* de Raleigh est celui qui s'approche le plus de la vérité.

La législature est précisément composée, comme nous le disions ces jours derniers: au Sénat les whigs ont une majorité de deux voix, tandis que l'an dernier elle était contre eux de dix; à la Chambre, leur majorité est de 21 voix, tandis que l'an dernier les locofocos en avaient une de 14 ou 16 voix. La victoire est donc complète.

KENTUCKY.—Nous trouvons dans les journaux de Baltimore du 17 au soir, le total des retours de 81 comtés. Owsley, candidat whig, y a obtenu 50,900, son adversaire Butler, 44,312. Majorité pour Owsley, 6,588 voix.

Il reste à connaître 18 comtés qui en 1840 ont donné une majorité de 1,067 voix. Si les retours sont exacts, et si ces derniers comtés votent comme par le passé, le candidat whig obtiendra pour le moins 7,000 voix. Butler a toujours été en tête du tiket de son parti. Dixon, le candidat whig pour le poste de lieutenant gouverneur, a obtenu sur son compétiteur de 12 à 15,000 voix de majorité.

La législature, d'après les renseignements que nous possédons, se compose de la manière suivante. Sénat, 7 whigs; 2 locofocos. Chambre des représentans, 56 whigs et 19 locofocos; ce qui donne aux whigs une majorité totale de 42 voix.

INDIANA—Les retours que nous recevons de l'Indiana, sont fort divers et quelquefois même fort contradictoires. Presque tous les journaux cependant s'accordent pour donner aux whigs une majorité dans la Chambre des Représentans; mais cette majorité est diversement évaluée: la *Gazette* de Cincinnati du 13 dit qu'elle atteindra 20 voix; le Whig de Baltimore l'abaisse à 10 ou 15 voix; le *Globe* de Washington sans citer son autorité, prétend qu'elle ne sera que de quatre voix, de deux voix; peut-être même sera-t-elle nulle. La *Chronicle* de Cincinnati dit que 52 whigs et 27 locofocos sont élus, l'*Atlas* donne 54 whigs et 33 démocrates. Le fait positif c'est que la Chambre est whig; nous saurons d'ici à deux ou trois jours qu'elle y est la majorité de nos amis.

La composition du Sénat est aussi fort peu certaine; la Chronicle donne 26 whigs et 22 locofocos; deux membres restent à connaître. La Gazette présente 21 démocrates et 25 whigs, quatre membres restent à connaître.

Quant au vote populaire, les deux partis prétendent tous deux à un large accroissement. Le Sun de Baltimore, d'après l'Atlas de Cincinnati, donne le relevé du vote populaire dans vingt-cinq comtés; et ce relevé serait officiel, à ce qu'il paraît. Dans ces vingt-cinq comtés, la majorité des locofocos en 1843 était de 288 voix; cette année, celle des whigs y est de 1622, ce qui accuse un gain net de 1910 voix pour les whigs. Dans le cas où le gain de l'Etat serait proportionnel, la majorité populaire des whigs serait de 5000 à 6000 voix. Il est presque certain du reste que l'Indiana est whig et qu'elle donnera son vote à HENRY CLAY ET THEODORE FRELINGHUYSEN.

Le Louis XIV.—Une lettre de Key West en date du 27 juillet, annonce que ce navire a une forte voie d'eau, et que le tabac a été endommagé par l'eau de mer. On a nommé des inspecteurs pour constater l'état de ce navire.

Les journaux de New-York annoncent que le capitaine Petit, qui commandait le brick H. *Turner*, sur lequel s'étaient embarqués le général Sentmanat et ses compagnons d'armes, pour tenter l'expédition de Tabasco, était arrivé le 14 courant dans cette ville, à bord du brick américain *St. Lawrence*. Condamné à être fusillé le 4 juillet, à 3 heures du matin, le capitaine Petit s'est échappé par un miracle d'audace.

☞ Le colonel Wm. L. Stone, éditeur du *Commercial Advertiser*, est mort le 15 courant, à Saratoga: il était malade depuis plusieurs semaines, mais on regardait le danger comme passé au moment où la mort est venue le frapper. Wm. L. Stone n'était pas seulement un journaliste distingué, c'était un littérateur de mérite.

CHRONIQUE LOCALE.

Arrestations—Henry Williams et English John, ont été arrêtés samedi par les officiers de la seconde municipalité, sous l'accusation d'avoir volé, il y a quelques jours, un chronomètre, de l'argent et quelques hardes à bord de la barque Joséphine. Un Espagnol chez lequel on a trouvé les objets volés, a été également arrêté. Williams avait été dernièrement détenu au pénitentiaire. L'affaire sera appelée ce matin par-devant M. Caldwell, recorder par intérim.

Charles Eggar a été arrêté le même jour, accusé de vol.

CONVENTION.

Correspondance de l'Abeille.

JACKSON, 21 août 1844.

La Convention s'est réunie à 9 heures. Après les préliminaires d'usage, on donne lecture du rapport présenté hier par M. Grymes, au nom du comité judiciaire.

1o. Le pouvoir judiciaire sera confié à une cour suprême, à des cours de district, à des juges de paix et telles autres cours dans la ville de la Nlle-Orléans que la législature jugera nécessaires.

2o. La cour suprême n'aura qu'une juridiction d'appel, sauf les exceptions ci-après, dans toutes les affaires au-dessus de $300.

3o. La cour suprême se composera d'un grand juge et de trois juges associés dont la majorité constituera un quorum—salaire en blanc. Les juges nommés par le Gouverneur avec l'assentiment du Sénat pour dix ans.

4o. Siégera à la Nlle-Orléans de novembre à juin inclus.—La législature fixera l'endroit où la cour siégera le reste du temps.

5o. Aura le pouvoir de lancer des writs d'habeas corpus.

6o. La juridiction d'appel de la cour suprême s'étendra à tous les cas touchant à la Constitutionalité d'une taxe quelconque, et à toutes amendes encourues imposées par des corporations municipales.

7o. Aura juridiction d'appel dans les affaires criminelles sur les questions de droit lorsque la pénalité sera la mort ou les travaux forcés ou une amende excédant $300.

8o. La reque les juges seront divisés le jugement a quo sera confirmé.

9o. Les juges seront conservateurs de la paix publique.

10o. Les jugements seront toujours motivés par écrit.

11o. Nulle cour, nul juge n'exercera de juridiction, ou ne remplira d'autres fonctions que celles qui sont purement judiciaires, et la loi ne confiera jamais au juge que des fonctions judiciaires.

12o. Article de procédure.

13o. Les juges seront sujets à l'*impeachment* pour cause suffisante,—et pourront être déplacés sur la demande motivée des 3/4 de chaque Chambre de la Législature.

14o. Il y aura un avocat-général et autant d'avocats poursuivants qu'il sera nécessaire—lesquels seront nommés par le gouverneur avec l'approbation du Sénat.

15o. L'Etat sera divisé en 18 districts ayant chacun un juge, savoir: 1o Plaquemines, St-Bernard et Orléans; 2o. St Charles et Jefferson; 3o. Ascension, St. Jacques et St. J.-Baptiste; 4o Assomption, Lafourche et Terrebonne; 5o. Iberville, Ouest Bâton-Rouge et Pointe Coupée; 6o. Est et Ouest Feliciana; 7o. Ste. Hélène, Washington et St-Tammany; 8o. E. Bâton-Rouge et Livingston; 9o. Natchitoches et Claiborne; 10o. Caddo, De Soto et Bossier; 11o. Rapides et Avoyelles; 12o. Sabine et Calcasieu; 13o. St.-Landry et Lafayette; 14o. Ste. Marie, St. Martin et Vermillion; 15o. Union, Morehouse et Ouachita; 16o. Caldwell, Franklin et Catahoula; 17o. Carroll et Madison; 18o. Tensas et Concordia.

Les juges demeureront en place jusqu'au 1er janvier 1851.

16o. Après le 1er janvier 1851, la législature pourra réorganiser ces districts mais pour conserver la nouvelle organisation tous les 10 ans, et seront les districts sujets à réorganisation tous les 10 ans, pourvu qu'il n'y ait jamais moins de 18 districts ni plus de 21.

17o Déterminera la mesure à prendre à la création d'une paroisse.

18o. Ces juges recevront un salaire de $2,500 au moins, ils devront être citoyens des Etats-Unis, avoir plus de trente ans, avoir résidé six ans dans l'Etat immédiatement avant leur élection et avoir exercé la profession d'avocat pendant cinq ans.

19o. Les juges de district et ceux qui pourront être créés à la Nlle-Orléans exerceront leurs fonctions pendant six ans et seront nommés par le Gouverneur avec le consentement du Sénat. La première nomination faite sous cette Constitution sera pour 2 ans pour six de ces juges; de 4 ans pour six autres et de 6 ans pour les six derniers—de manière à ce que les nominations se fassent toujours ensuite tous les deux ans et par tiers.

20o. Ces cours connaîtront de tous les procès civils où il s'agit d'une somme excédant $50. Dans les affaires criminelles et dans les affaires de successions leur juridiction sera illimitée.

21o. Concerne le pouvoir à donner aux greffiers.

22o Comment les greffiers seront destitués.

23o La juridiction des juges de paix n'excédera jamais la somme de $50, ils seront éligibles par le peuple dans chaque paroisse pour un terme de — ans.

24o. Dispositions transitoires.

Une conversation s'établit entre MM. Ratliff, Léonard et Grymes sur le millage à payer aux membres.

On reprend ensuite la discussion de l'élection contestée. La discussion porte sur une résolution de M. Downs portant que le comité sur les élections sera chargé de dire à la Chambre, après examen, qui de MM. Benjamin et Conrad ou de La Sère et Plauché ont droit de siéger temporairement; et, par amendement de M. Wadsworth, "d'après les documens envoyés par le juge de paroisse."

M. Lewis donne un fidèle exposé des faits et de la marche suivie dans cette Convention depuis le commencement de la session. Il résulte de ce simple exposé de faits que MM. Benjamin et Conrad ont autant de droit de siéger et au même titre qu'aucun des membres de cette Convention jusqu'à ce qu'il eût été montré avoir un droit meilleur; que la Convention avait le droit de décider définitivement la question d'élection contestée; mais que la question de savoir qui serait admis à siéger provisoirement était déjà décidée sans retour; qu'en on ne pouvait revenir là-dessus sans une violation manifeste de toutes les règles parlementaires, de tout droit et de toute justice.

Il soutient ensuite que l'amendement consacre une injustice flagrante en ce qu'il admet des documens arguës de faux par les contestés. La Convention elle-même a admis les contestés à faire preuve de la fausseté des documens en question: comment donc pourrait-elle sans inconséquence admettre ces mêmes documens comme devant servir de pièces de conviction au comité? Ainsi on veut mettre encore en question ce qui a été déjà décidé en dernier ressort, et on veut faire prendre comme pièces probantes des documents dont on offre de prouver la fausseté!

Le discours de M. Lewis doit avoir porté la conviction dans tous les esprits non prévenus: c'est une exposition de faits simples, claire, complette, et en même temps une excellente, j'ai presque dit invincible exposition des motifs qui militent contre la résolution de M. Downs et de ses amis.

M. Beaty dit que l'ajournement prochain de la Convention changerait jusqu'à un certain point l'aspect de la question; que MM. Benjamin et Conrad ont été engagés à résigner leurs sièges afin de soumettre la question au peuple dans l'intervalle de l'ajournement et qu'ils y ont consenti.

MM. Benjamin et Conrad confirment ce fait et annoncent qu'ils résigneront leurs sièges après l'ajournement en temps utile pour que l'élection ait lieu avant la réunion de la Convention.

M. Brent annonce que M. La Sère abandonne ses prétentions par suite de cette résignation et M. Penn en dit autant au nom de M. Plauché.

M. Dunn repousse cette résignation comme n'étant pas à l'ordre. La Convention n'ayant nul précédent pour la guider en cette matière.

Mr. Brent dit que la question se trouve résolue par la transaction dont on a donné connaissance à la Chambre, mais que pour éviter de pareilles discussions à l'avenir il importe de prendre des mesures à ce sujet. Il propose en conséquence une résolution, portant:

Résolu, Que c'est l'opinion de cette Convention; et cette opinion lui servira de règle dans tous les cas d'élections contestées, que l'admission et le retour des votes par un seul juge ou inspecteur d'élection sont illégaux, et que les votes dont le retour aura été ainsi fait, ne seront pas comptés; et de plus que le vote des personnes porteurs de certificats de naturalisation en forme légale, émis par la Cour de Cité de Lafayette ou de toute autre Cour d'enregistrement, pourvu que lesdites personnes possèdent les autres qualifications qu'exige la Constitution, sera reçu, à moins que la partie qui conteste ledit vote ne prouve à la satisfaction des inspecteurs d'élection que les dits certificats sont faux ou frauduleux, et que la personne qui se présente pour voter n'a pas droit audit certificat de naturalisation. Et cette Convention est de plus d'opinion que lorsque les inspecteurs d'élection diffèrent d'opinion sur la réception d'un vote, il ne peut pas être reçu; mais si la personne qui se présente pour voter proteste, mentionnant dans le protêt les noms des candidats pour lesquels elle vote, son vote sera compté en cas d'élection contestée, si la Convention est d'opinion que c'était un votant qualifié. La Convention est d'opinion que, dans le cas d'une égale division d'opinion des inspecteurs au sujet de la légalité d'un vote, les bureaux d'élection ne devront pas être fermés, mais que les inspecteurs devront continuer à recevoir les voix de tous les électeurs légaux jusqu'à l'heure fixée par la loi pour la clôture du bureau.

M. Kenner croit que la Convention n'a pas le droit de s'occuper de cette résolution sans commettre un abus de pouvoir.

L'ajournement est proposé et repoussé par 56 contre 19.

La résolution de M. Brent est mise à l'ordre du jour de demain et l'impression en est ordonnée.

M. Cenas présente une résolution autorisant le secrétaire, pendant l'ajournement, à employer à ses frais quelqu'un pour le suppléer en cas de maladie ou autrement.

M. Benjamin dit que la résolution décide indirectement que le secrétaire sera constamment employé pendant l'ajournement, ce qui n'est probablement pas l'opinion de la Chambre. Renvoyée à l'ordre du jour de demain.

M. Lewis demande que le secrétaire soit requis de surveiller l'impression des documens de la Convention et d'en envoyer des copies aux membres.—Renvoyé à demain.

M. Mayo demande par une résolution que l'imprimeur soit autorisé à ne pas comprendre dans le journal et les rapports aucun discours relatif aux élections contestées, ni aucun discours relatif à l'ajournement. Renvoyé à demain.

M. Pean, au nom du comité chargé d'examiner le chapitre de la Constitution intitulé: "des dispositions transitoires," fait un rapport provisoire en attendant de pouvoir soumettre un rapport définitif.

M. Scott de Bâton-Rouge prévient la Chambre qu'il présentera avec les autres membres de la minorité une protestation contre la résolution d'ajournement.

La Convention s'ajourne jusqu'à demain 10 heures.

On s'attendait à une demande en reconsidération du vote d'ajournement. On n'en a pas fait, mais on croit que ce n'est que différé. Malgré cela, la question d'ajournement peut être considérée comme résolue à moins que la question de lieu qui est encore à décider ne fasse tout repousser.

JACKSON, le 22 août 1844.

La séance est ouverte à 10 heures. Après les préliminaires d'usage, M. Couvillon, au nom de la minorité du comité chargé d'examiner la partie de la Constitution relative à l'Exécutif, fait son rapport. Il propose en substance, attendu l'élection des juges, shérifs, etc. par le peuple, que le gouverneur devra prendre les mesures préparatoires.

M. Ledoux, au nom de la minorité du comité chargé d'examiner le titre de l'Exécutif, fait un rapport qui ne me paraît pas différer essentiellement de celui de la majorité.

M. Reed, au nom de la minorité du comité chargé d'examiner le titre relatif au pouvoir judiciaire, fait un rapport duquel il résulte les propositions suivantes:

Cour Suprême composée de trois juges, élus par le peuple pour six ans. A cet effet on divisera l'Etat en trois districts électoraux, pour que chaque district élise un juge. Connaître en appel des affaires au-dessus de $300, ainsi que du point de droit des affaires criminelles.

Les juges de district nommés pour quatre ans, et les juges inférieurs élus pour deux ans.

L'avocat général élu pour le même temps que le gouverneur, ainsi que les avocats de district.

Les signataires de ce comité sont MM. Preston, Brent et Reed.

MM. Soulé et Trist diffèrent d'opinion avec la majorité et avec la minorité.

M. Winchester, au nom de la minorité du comité, 5me. article "pouvoir législatif," a fait un rapport, lequel ne diffère pas beaucoup de celui de la majorité, sauf qu'il exige trois ans de séjour dans l'Etat et deux dans la paroisse, excepté lorsqu'on offrira certaines garanties de propriété.

La Convention discute pendant longtemps un rapport de M. Beaty sur les commis traducteurs. Renvoyé à l'ordre du jour de demain.

M. Taylor de l'Assomption présente une résolution portant qu'on se réunira le second mardi de janvier, à la Nouvelle-Orléans.

Cette proposition cause la plus vive agitation dans l'assemblée et les tribunes.

M. Sprane demande le dépôt indéfini sur le bureau. Proposition repoussée par 45 contre 29.

M. Ratliff demande l'ajournement de la question à demain. Repoussé.

M. Donn parle contre la résolution.

M. Ratliff en fait autant, et dans une allocution animée, il cherche à appitoyer la Convention sur le sort des veuves qui ont fait des préparatifs considérables pour accomoder les membres de la Convention et que cet ajournement à la Nouvelle Orléans ruinera.

M. Wadsworth fait l'énumération des sommes que cette contrée a tirées des coffres de l'Etat en chemins de fer, etc., et il en tire cette conclusion parfaitement juste, que les pertes réelles ou prétendues exposées par M. Ratliff ne sont pas sans compensation.

M. Léonard dit qu'il est opposé à l'ajournement; mais qu'il ne peut voter contre la Nouvelle-Orléans sans nuire aux intérêts de ses constituans.

M. Kenner dit, en réponse à la harangue larmoyante de M. Ratliff, que si (M. Ratliff) veut faire une souscription en faveur des veuves et des orphelins qui peuvent avoir à souffrir de la translation, il abandonnera en leur faveur tout ce qui peut lui revenir du trésor soit pour frais de voyage, soit pour indemnité de séjour (*per diem*). Et de nombreuses voix répondent: *et moi aussi!*

M. Downs combat la translation à la Nouvelle-Orléans et propose subsidiairement, en terminant, un amendement tendant à fixer comme lieu de la réunion le local de la Chambre des Représentans.

On demande la question préalable. Repoussé.

M. Benjamin demande que le président et le secrétaire soient autorisés à s'assurer si la Convention peut faire usage du local de la Chambre des Représentans, et au cas contraire de s'assurer d'un local convenable.

M. Kenner propose de substituer au président et secrétaire un comité de *trois membres*. Adopté.

La Convention, appelée à voter sur la question de transfert ainsi amendée, la décide affirmativement par 44 contre 31.

M Reed présente contre l'ajournement une protestation motivée, signée, entre autres, par MM. Léonard et Marigny.

M. Kenner présente une résolution à l'effet de déclarer qu'il n'est pas dû double millage en conséquence de l'ajournement. Après une longue discussion, la proposition est retirée, attendu qu'il est hors des pouvoirs de cette Convention de décider sur cette question exclusivement légale.

La résolution de M Mayo, tendant à ne pas insérer les rapports relatifs aux élections contestées et à l'ajournement, est retirée aussi après discussion.

Le secrétaire est chargé de surveiller l'impression des rapports et documents et d'en envoyer 10 copies à chaque membre.

L'imprimeur devra faire imprimer ces documens le plus tôt possible. Et si cela n'était pas fait dans un délai de 30 jours, le secrétaire serait autorisé à le faire faire par un autre.

Sur motion de M Preston, la résolution relative à l'élection prochaine de la Nouvelle-Orléans est renvoyée à demain.

Ce sera, je pense, la seule question importante qui s'agitera avant l'ajournement. Encore n'est-elle importante que par l'étrange abus de pouvoir qu'elle tend à consacrer. Il résulte toutefois de cette singulière proposition que les locofocos sentent leur faiblesse, puisqu'ils ont recours à un pareil moyen pour essayer de s'assurer une victoire impossible.

Demain la séance s'ouvrira à 10 heures.

FEUILLETON.

LES TROIS MOUSQUETAIRES,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

PREMIERE PARTIE.

[Pour les chapitres précédents, voir l'Abeille depuis le 16.]

VII.

L'INTERIEUR DES MOUSQUETAIRES.

Lorsque d'Artagnan fut hors du Louvre et qu'il consulta ses amis sur l'emploi qu'il devait faire de sa part des quarante pistoles, Athos lui conseilla de commander un bon repas à la Pomme-du-Pin, Porthos de prendre un laquais, et Aramis de se faire une maîtresse convenable.

Le repas fut exécuté le jour même, et le laquais y servit à table. Le repas avait été commandé par Athos, et le laquais fourni par Porthos. C'était un Picard, que le glorieux mousquetaire avait embauché le jour même à cette occasion sur le pont de la Tournelle, pendant qu'il faisait des ronds en crachant dans l'eau. Porthos avait prétendu que cette occupation était la preuve d'une organisation réfléchie et contemplative, et il l'avait emmené sans autre recommandation. La grande mine de ce gentilhomme, pour le compte duquel il se crut engagé, avait séduit Planchet,—c'était le nom du Picard; il y eut chez lui un léger désappointement lorsqu'il vit que la place était déjà prise par un confrère nommé Mousqueton, et lorsque Porthos lui eut signifié que son état de maison, quoique grand, ne comportait pas deux domestiques, et qu'il fallait entrer au service de d'Artagnan. Cependant, lorsqu'il assista au dîner que donnait son maître et qu'il vit celui-ci tirer en payant une poignée d'or de sa poche, il crut sa fortune faite et remercia le ciel d'être tombé en la possession d'un pareil Crésus; il persévéra dans cette opinion jusqu'après le festin, des reliefs duquel il répara de longues abstinences. Mais en faisant le soir le lit de son maître les chimères de Planchet s'évanouirent. Le lit était le seul de l'appartement, qui se composait d'une antichambre et d'une chambre à coucher. Planchet coucha dans l'antichambre sur une couverture tirée du lit de d'Artagnan, et dont d'Artagnan se passa depuis.

Athos de son côté avait un valet qu'il avait dressé à son service d'une façon toute particulière et que l'on appelait Grimaud. Il était fort silencieux, ce digne seigneur. Nous parlons d'Athos, bien entendu. Depuis cinq ou six ans qu'il vivait dans la plus profonde intimité avec ses compagnons Porthos et Aramis, ceux-ci se rappelaient l'avoir vu sourire souvent, mais jamais ils ne l'avaient entendu rire. Ses paroles étaient brèves et expressives, disant toujours ce qu'elles voulaient dire, rien de plus: pas d'enjolivements, pas de broderies, pas d'arabesques. Sa conversation était un fait sans aucun épisode. Quoique Athos eût à peine trente ans et fût d'une grande beauté de corps et d'esprit, personne ne lui connaissait de maîtresse. Jamais il ne parlait des femmes. Seulement, il n'empêchait point qu'on en parlât devant lui, quoiqu'il fût facile de voir que ce genre de conversation, auquel il ne se mêlait que par des mots amers et des aperçus misanthropiques, lui était parfaitement désagréable. Sa réserve, sa sauvagerie et son mutisme en faisaient presque un vieillard; il avait donc, pour ne point déroger à ses habitudes, habitué Grimaud à lui obéir sur un simple geste ou sur un simple mouvement de lèvres. Il ne lui parlait que dans des circonstances suprêmes. Quelquefois Grimaud, qui craignait son maître comme le feu, tout en ayant pour sa personne un grand attachement et pour son génie une grande vénération, croyait avoir parfaitement compris ce qu'il désirait, s'élançait pour exécuter l'ordre reçu et faisait précisément le contraire. Alors Athos haussait les épaules, et sans se mettre en colère, rossait Grimaud. Ces jours-là, il parlait un peu.

Porthos, comme on a pu le voir, avait un caractère tout opposé à celui d'Athos: non seulement il parlait beaucoup, mais parlait haut; peu lui importait, au reste, il faut lui rendre cette justice, qu'on l'écoutât ou non: il parlait pour le plaisir de parler et pour le plaisir de s'entendre; il parlait de toutes choses, excepté de sciences, excipant à cet endroit de la haine invétérée que depuis son enfance il portait, disait-il, aux savans. Il avait moins grand air qu'Athos, et le sentiment de son infériorité à ce sujet l'avait, dans le commencement de leur liaison, rendu souvent injuste pour ce gentilhomme, qu'il s'était alors efforcé de dépasser par ses splendides toilettes. Mais, avec sa simple casaque de mousquetaire et rien que par la façon dont il rejetait la tête en arrière et avançait le pied, Athos prenait à l'instant même la place qui lui était due et reléguait le fastueux Porthos au second rang. Porthos s'en consolait en remplissant l'antichambre de M. de Tréville et les corps de garde du Louvre du bruit de ses bonnes fortunes, dont Athos ne parlait jamais, et pour le moment, après avoir passé de la noblesse de robe à la noblesse d'épée, de la robine à la baronne, il n'était question de rien moins pour Porthos que d'une princesse étrangère qui lui voulait un bien énorme.

Un vieux proverbe dit: "Tel maître, tel valet." Passons donc du valet d'Athos au valet de Porthos, de Grimaud à Mousqueton.

Mousqueton était un Normand dont son maître avait changé le nom pacifique de Boniface en celui infiniment plus sonore et plus belliqueux de Mousqueton. Il était entré au service de Porthos à la condition qu'il serait habillé et logé seulement, mais d'une façon magnifique; il ne réclamait que deux heures par jour pour les consacrer à une industrie qui devait suffire à pourvoir à ses autres besoins. Porthos avait accepté le marché; la chose lui allait à merveille. Il faisait tailler à Mousqueton des pourpoints dans ses vieux habits et dans ses manteaux de rechange, et, grâce à un tailleur fort intelligent qui lui remettait ses hardes à neuf en les retournant, et dont la femme était soupçonnée de faire descendre Porthos de ses habitudes aristocratiques, Mousqueton faisait à la suite de son maître fort bonne figure.

Quant à Aramis, dont nous croyons avoir suffisamment exposé le caractère, caractère du reste que, comme celui de ses compagnons, nous pourrons suivre dans son développement, son laquais s'appelait Bazin. Grâce à l'espérance qu'avait son maître d'entrer un jour dans les ordres, il était toujours vêtu de noir, comme doit l'être le serviteur d'un homme d'Eglise. C'était un Berrichon de trente-cinq à quarante ans, doux, paisible, grassouillet, occupant à lire de pieux ouvrages les loisirs que lui laissait son maître, faisant à la rigueur, pour deux, un dîner de peu de plats, mais excellent. Au reste, muet, aveugle, sourd et d'une fidélité à toute épreuve.

Maintenant que nous connaissons, superficiellement du moins, les maîtres et les valets, passons aux demeures occupées par chacun d'eux.

Athos habitait rue Férou, à deux pas du Luxembourg; son appartement se composait de deux petites chambres, fort proprement meublées, dans une maison garnie dont l'hôtesse, encore jeune et véritablement encore belle, lui faisait inutilement les doux yeux. Quelques fragmens d'une grande splendeur passée éclataient çà et là aux murailles de ce modeste logement: c'était une épée, par exemple, richement damasquinée, qui remontait, pour la façon, à l'époque de François Ier, et dont la poignée seule, incrustée de pierres précieuses, pouvait valoir deux cents pistoles, et que cependant, dans ses momens de plus grande détresse, Athos n'avait jamais consenti à engager ni à vendre. Cette épée avait fait longtemps l'ambition de Porthos. Porthos aurait donné dix années de sa vie pour posséder cette épée.

Un jour qu'il avait rendez-vous avec une duchesse, il essaya même de l'emprunter à Athos.—Athos, sans rien dire, vida ses poches, ramassa tous ses bijoux: bourses, aiguillettes et chaînes d'or, il offrit tout à Porthos; mais quant à l'épée, lui dit-il, elle était scellée à sa place, et ne devait la quitter que lorsque son maître quitterait lui-même son logement. Outre cette épée, il y avait encore un portrait représentant un seigneur du temps de Henri III, vêtu avec la plus grande élégance, et qui portait l'ordre du Saint-Esprit, et ce portrait avait avec Athos certaines ressemblances de lignes, certaines similitudes de famille, qui indiquaient que ce grand seigneur, chevalier des ordres du roi, était son ancêtre. Enfin, un coffre de magnifique orfèvrerie aux mêmes armes que l'épée et le portrait, faisait un milieu de cheminée qui jurait effroyablement avec le reste de la garniture. Athos portait toujours la clef de ce coffre sur lui. Mais un jour il l'avait ouvert devant Porthos, et Porthos avait pu s'assurer que ce coffre ne contenait que des lettres et des papiers;—des lettres d'amour et des papiers de famille, sans doute.

Porthos habitait un appartement très vaste et d'une très somptueuse apparence, rue du Vieux-Colombier. Chaque fois qu'il passait avec quelque ami devant ses fenêtres, à l'une desquelles Mousqueton se tenait toujours en grande livrée, Porthos levait la tête et la main, et disait: *Voilà ma demeure.* Mais jamais on ne le trouvait chez lui, jamais il n'invitait personne à y monter, et nul ne pouvait se faire une idée de ce que cette somptueuse apparence renfermait de richesses réelles.

Quant à Aramis, il habitait un petit logement composé d'un boudoir, d'une salle à manger et d'une chambre à coucher, laquelle chambre, située comme le reste de l'appartement au rez-de-chaussée, donnait sur un petit jardin, frais, vert, ombreux et impénétrable aux yeux du voisinage.

Quant à d'Artagnan, nous savons comment il était logé, et nous avons déjà fait connaissance avec son laquais, maître Planchet.

D'Artagnan, qui était fort curieux de sa nature, comme sont les gens, du reste, qui ont le génie de l'intrigue, fit tous ses efforts pour savoir ce qu'étaient au juste Athos, Porthos et Aramis; car sous ces noms de guerre, chacun des jeunes gens cachait son nom de gentilhomme, Athos surtout qui sentait son grand seigneur d'une lieue. Il s'adressa donc à Porthos pour avoir des renseignements sur Athos et Aramis, et à Aramis pour connaître Porthos.

Malheureusement Porthos lui-même ne savait de la vie de son silencieux camarade que ce qui en avait transpiré. On disait qu'il avait eu de grands malheurs dans ses affaires amoureuses, et qu'une affreuse trahison avait empoisonné à jamais la vie de ce galant homme. Quelle était cette trahison? tout le monde l'ignorait.

Quant à Porthos, excepté son véritable nom, que M. de Tréville savait seul, ainsi que celui de ses deux camarades, sa vie était facile à connaître. Vaniteux et indiscret, on voyait à travers lui comme à travers un cristal. La seule chose qui eût pu égarer l'investigateur eût été que l'on eût cru tout le bien qu'il disait de lui.

Quant à Aramis, tout en ayant l'air de n'avoir aucun secret, c'était un garçon tout confit de mystères, répondant peu aux questions qu'on lui faisait sur les autres, et éludant celles qu'on lui faisait sur lui-même. Un jour d'Artagnan après l'avoir long-temps interrogé sur Porthos et en avoir appris ce bruit qui courait de la bonne fortune du mousquetaire avec une princesse, voulut savoir aussi à quoi s'en tenir sur les aventures amoureuses de son interlocuteur.

—Et, vous mon cher compagnon, lui dit-il, vous qui parlez des baronnes, des comtesses et des princesses des autres?

—Pardon, interrompit Aramis, j'ai parlé parceque Porthos en parle lui-même, parce qu'il a crié toutes ces belles choses devant moi. Mais croyez bien, mon cher monsieur d'Artagnan, que si je les tenais d'une autre source ou qu'il me les eût confiées, il n'y aurait pas eu de confesseur plus discret que moi.

—Je n'en doute pas, reprit d'Artagnan, mais enfin, il me semble que vous-même vous êtes assez familier avec les armoiries, témoin certain mouchoir brodé auquel je dois l'honneur de votre connaissance.

Aramis cette fois ne se fâcha point, mais il prit son air le plus modeste et répondit affectueusement:

—Mon cher, n'oubliez pas que je veux être d'Eglise et que je fuis toutes les occasions mondaines. Ce mouchoir que vous avez vu ne m'avait point été confié, mais avait été oublié chez moi par un de mes amis. J'ai dû le recueillir pour ne pas les compromettre, lui et la dame qu'il aime. Quant à moi, je n'ai point et ne veux point avoir de maîtresse, suivant en cela l'exemple très judicieux d'Athos, qui n'en a pas plus que moi.

—Mais que diable! vous n'êtes pas abbé, puisque vous êtes mousquetaire.

—Mousquetaire par intérim, mon cher, comme dit le cardinal, mousquetaire contre mon gré, mais homme d'église dans le cœur, croyez-moi. Athos et Porthos m'ont fourré là-dedans pour m'occuper: j'ai eu, au moment d'être ordonné, une petite difficulté avec... Mais cela ne vous intéresse guère, et je vous prends un temps précieux.

—Point du tout, cela m'intéresse fort, s'écria d'Artagnan, et je n'ai pour le moment absolument rien à faire.

—Oui, mais moi j'ai mon bréviaire à dire, répondit Aramis, puis quelques vers à composer, que m'a demandés Mme d'Aiguillon; ensuite, je dois passer rue Saint-Honoré afin d'acheter du rouge pour Mme de Chevreuse; vous voyez, mon cher ami, que si rien ne vous presse, je suis très pressé, moi.

Et Aramis tendit affectueusement la main à son jeune compagnon et prit congé de lui.

D'Artagnan ne put, quelque peine qu'il se donnât, en savoir davantage sur ses trois nouveaux amis. Il prit donc son parti de croire dans le présent tout ce qu'on disait de leur passé,—espérant des révélations plus sûres et plus étendues de l'avenir. En attendant, il considéra Athos comme un Achille, Porthos comme un Ajax, et Aramis comme un Joseph.

Au reste, la vie des quatre jeunes gens était joyeuse. Athos jouait, et toujours malheureusement. Cependant il n'empruntait jamais un sou à ses amis, quoique sa bourse fût sans cesse à leur service; et lorsqu'il avait joué sur parole, il faisait toujours réveiller son créancier à six heures du matin pour lui payer sa dette de la veille.—Porthos avait des fougues: ces jours-là s'il gagnait, on le voyait insolent et splendide; s'il perdait, il disparaissait complètement pendant quelques jours, après lesquels il reparaissait le visage blême et la mine allongée, mais avec de l'argent dans ses poches. Quant à Aramis, il ne jouait jamais. C'était bien le plus mauvais mousquetaire et le plus méchant convive qui se pût voir. Il avait toujours besoin de travailler. Quelquefois, au milieu d'un dîner, quand chacun, dans l'entraînement du vin et dans la chaleur de la conversation, croyait que l'on en avait encore pour deux ou trois heures à rester à table, Aramis regardait sa montre, se levait avec un gracieux sourire et prenait congé de la société pour aller, disait-il, consulter un casuiste avec lequel il avait rendez-vous. D'autres fois il retournait à son logis pour écrire une thèse, et priait ses amis de ne pas le distraire. Cependant Athos souriait de ce charmant sourire mélancolique, si bien séant à sa noble figure, et Porthos buvait en jurant qu'Aramis ne serait jamais qu'un curé de village.

Planchet, le valet d'Artagnan, supporta noblement la bonne fortune; il recevait trente sous par jour, et, pendant un mois il revenait au logis gai comme un pinson et affable envers son maître. Quand le vent de l'adversité commença de souffler sur le ménage de la rue des Fossoyeurs, c'est-à-dire quand les quarante pistoles du roi Louis XIII furent mangées ou à peu près, il commença des plaintes qu'Athos trouva nauséabondes, Porthos indécentes et Aramis ridicules. Athos conseilla donc à d'Artagnan de congédier le drôle, Porthos voulait qu'on le bâtonnât auparavant, et Aramis prétendit qu'un maître ne devait entendre que les compliments qu'on fait de lui.

—Cela vous est bien aisé à dire, reprit d'Artagnan; à vous, Athos, qui vivez muet avec Grimaud, qui lui défendez de parler, et qui, par conséquent, n'avez jamais de mauvaises paroles avec lui; à vous, Porthos, qui menez un train magnifique et qui êtes un dieu pour votre valet Mousqueton; à vous enfin, Aramis, qui, toujours distrait par vos études théologiques, inspirez un profond respect à votre serviteur Bazin, homme doux et religieux; mais moi qui suis sans consistance et sans ressources, moi qui ne suis pas mousquetaire ni même garde, moi, que ferais-je pour inspirer de l'affection, de la terreur ou du respect à Planchet?

—La chose est grave, répondirent les trois amis; c'est une affaire d'intérieur; il en est des valets comme des femmes, il faut les mettre tout de suite sur le pied où l'on désire qu'ils restent. Réfléchissez donc.

D'Artagnan réfléchit et se résolut à rouer Planchet par provision, ce qui fut exécuté avec la conscience que d'Artagnan mettait en toutes choses; puis après l'avoir bien rossé, il lui défendit de quitter son service sans sa permission; car, ajouta-t-il, l'avenir ne peut manquer de me faire faute; j'attends inévitablement des temps meilleurs. Ta fortune est donc faite si tu restes près de moi, et je suis trop bon maître pour te faire manquer ta fortune en t'accordant le congé que tu me demandes.

Cette manière d'agir donna beaucoup de respect aux mousquetaires pour la politique de d'Artagnan. Planchet fut également saisi d'admiration et ne parla plus de s'en aller.

La vie des quatre jeunes gens était devenue commune; d'Artagnan, qui n'avait aucune habitude, puisqu'il arrivait de sa province et tombait au milieu d'un monde tout nouveau pour lui, prit aussitôt les habitudes de ses amis.

On se levait vers huit heures en hiver, vers six heures en été, et l'on allait prendre le mot d'ordre et l'air des affaires chez M. de Tréville. D'Artagnan, bien qu'il ne fût pas mousquetaire, en faisait le service avec une ponctualité touchante; il était toujours de garde parce qu'il tenait toujours compagnie à celui de ses trois amis qui montait la sienne. On le connaissait à l'hôtel des mousquetaires et chacun le tenait pour un bon camarade. M. de Tréville, qui l'avait apprécié du premier coup d'œil et qui lui portait une véritable affection, ne cessait de le recommander au roi.

De leur côté les trois mousquetaires aimaient fort leur jeune camarade. L'amitié qui unissait ces quatre hommes, et le besoin de se voir trois ou quatre fois par jour, soit pour duel, soit pour affaires, soit pour plaisir, les faisait sans cesse courir l'un après l'autre comme des ombres, et l'on rencontrait toujours les inséparables se cherchant du Luxembourg à la place Saint Sulpice ou de la rue du Vieux-Colombier au Luxembourg.

En attendant, les promesses de M. de Tréville allaient leur train. Un beau jour le roi commanda à M. le chevalier des Essarts de prendre d'Artagnan comme cadet dans sa compagnie des gardes. D'Artagnan endossa en soupirant cet habit, qu'il eût voulu au prix de dix années de son existence troquer contre la casaque de mousquetaire. Mais M. de Tréville promit cette faveur après un noviciat de deux ans, noviciat qui pouvait être abrégé, au reste, si l'occasion se présentait pour d'Artagnan de rendre quelque service au roi ou de faire quelque action d'éclat. D'Artagnan se retira sur cette promesse, et dès le lendemain commença son service.

Alors ce fut le tour d'Athos, de Porthos et d'Aramis de monter la garde avec d'Artagnan quand il était de garde. La compagnie de M. le chevalier des Essarts prit ainsi quatre hommes au lieu d'un, le jour où elle prit d'Artagnan.

(*La suite à demain.*)

FARINE—75 barils farine commune, en magasin et à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 77 Tchoupitoulas. 24 aout

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Manchester, Bosworth, Hâvre, L. H. Gale
Cincinnati, Ross, New York, J. W. Stanton & co
Talleyrand, Cavel, Londres, J. P. Whitney & co
Rockingham, Penhallow, Havre, L. H. Gale
Brick Lime Rock, Auld, Havane, J. Alexander
Goël. Cullen, O'Neil, Charleston, A. Kearny & co

ARRIVES.

Navire Coromando, Hodge, de Liverpool
Brick Mississippi, Baisdon, de Matanzas
Goël. Ann Mills, Wells, de Mobile.
Goel Mexico, Pampard, de la côte.
Steamer Creole, Horn, de Pascagoula.
Steamer Brilliant, Hart, de Bayou Sara
Steamer Jas L. Day, Reynolds, de Mobile.
Steamer Uriela, Johnson, de St. Martinville.
Steamer Helen, Use, de Bâton Rouge.
Steamer Fashion, Fullerton, de Mobile.
Steamer Monmouth, Boffman, de Madisonville
Steamer Jacques Dupré, Grise, de Madisonville
Steamer St. Landry, Thompson, de Vicksburg.

DERNIERES DATES

Boston	aout 14	Londres	juil	18
New-York	aout 16	Liverpool	juil	19
Philadelphie	aout 17	Paris	juil	16
Baltimore	aout 18	Havre	juil	17
Washington	aout 18	Bordeaux	juil	16
Charleston	aout 20	Vera-Cruz	aout	...
Havane	aout 10	Mexico	aout	3
Galveston	aout 6	Tampico	juin	5

JOURS DE DEPART DES PAQUEBOTS A VAPEUR

	De Liverpool	D'Amérique
Acadia,	4 aout	1 sept.
Great-Western,	17 "	14 "
Britannia,	19 "	16 "
Great Britain,	31 "	28 "
Hibernia,	4 sept.	1 oct.
Great-Western,	12 oct.	9 nov.
Great-Britain,	19 "	14 "

☞ Le sac aux lettres du navire ROCKINGHAM, pour le Havre, sera clos cet après-midi à 5 heures. L. H. GALE, 93 Commune. 26 aout

LES personnes désignées ci-après sont priées de passer au bureau de Fr. Ferret, rue Toulouse No. 56, pour affaires les concernant:—Vandelin Morlé, Charles Wasbaar, Antoine Rustenholz, Mme Reignard. 26 aout

TISSUS DE MANILLE
POUR JUPONS DE DESSOUS
RECEMMENT reçu de New York par C. M. SIMPSON, au No 40 Chartres, quelques jolis jupons en tissus de Manille, sur lesquels on appelle l'attention des Dames. 26 aout—6.3p

LE soussigné offre à vendre, pour clore livraison consignation—150 barriques vin de Marseille, 100 de do. de Bordeaux, 50 barils vin blanc Haut Sauterne, 10 pipes vieux Cognac, 3 do. vieux whiskey, 180 caisses absynthe, 400 paniers huile, 100 caisses vin rouge de qualités supérieures, 50 do. Curaçao, 50 de marasquino, 75 do liqueurs assorties. P. LONGIS, 116, rue Royale. 26 aout

MADERE—300 barils imitation, à vendre par P. LONGIS, 116 rue Royale. 26 aout

PORTO—100 quarts Porto, à vendre par P. LONGIS, 116, rue Royale. 26 aout

FARINE—120 barils farine superfine des moulins à vapeur de Chouteau, en débarquement du Julia Chouteau, à vendre par MERLE, SEYLLE & Co, 44, Vieille Levée. 24 aout

TABAC en feuilles, de la Havane—Vuelta de Abajo supérieur, pour capes, en magasin, à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée. 26 aout

SUCRE—200 caisses sucre blanc, brun et terré, en magasin et à vendre par J. M. CABALLERO, 32, Vieille Levée. 26 aout

CIGARES de la Havane—Regalias, Canones, Imperiales, Cazadores, Trabucos et autres, des marques les plus renommées, constamment en mains et à vendre par J. M. CABALLERO 32, Vieille Levée. 26 aout

BOTTES, souliers et brodequins—43 caisses en débarquement de la barque Valhalla, à vendre par R. G. HOBBS 12, Douane. 26 aout

BUDDECKE, WOODS & Co. No. 92, rue Tchoupitoulas, offrent à vendre:
160 barils porc mess, 180 do soft mess,
100 do do prime, 80 do p. o.
10 do baril m. o. do prime,
30 do do B ou thin prime, 15 do do endommagé,
100 pièces excellente toile d'emballage,
114 rouleaux cordes d'emballage,
20 barils huile de palma-christi,
10 caisses candles blanc, 10 barils fèves blanches, et une caisse contenant 100 grosses crayons assortis.

L'ECHO DES FEUILLETONS,

M. DE LA PLACE prévient ses abonnés et ceux qui ... pendant son voyage en France, ... au bureau de l'Abeille pour le représenter et veiller au service de ses publications ...
... Le bureau ... 26 aout

L'ECHO des FEUILLETONS,

LE JUIF ERRANT.

A BON retour de France M. DE LA PLACE aura à ... de ... et au public ... du JUIF ERRANT qui auront alors paru ... illustrée de magnifiques gravures et ... le livre à désirer sous le rapport de l'impression et du papier. ... pour la comparaison de l'impression et du luxe ... LE SIECLE DE LOUIS XIV par Dumas, et l'HISTOIRE DE L'EMPIRE par M. Thiers. ... ouvrages illustrés seront illustrés de belles gravures par les principaux artistes de Londres, représentant les principaux faits historiques. ... public.

ACADEMIE MODERNE.

LES parens et les tuteurs sont respectueusement informés qu'il sera établi, à la Nlle-Orléans, une institution pour l'éducation des jeunes gens qui se destinent spécialement au commerce.

Les succès obtenus dans les arts et dans les sciences ayant puissamment contribué à cimenter et à multiplier les relations commerciales du monde entier, ... les talents sont ... pour tous ceux qui ... la carrière du commerce et connaître parfaitement, au moins l'Anglais, le Français et l'Espagnol. En conséquence le soussigné, professeur d'anglais, français, espagnol et italien, déjà connu du public, depuis six ans qu'il est fixé à la Nlle-Orléans ... se propose d'établir une institution dans laquelle les diverses branches de l'instruction seront ... de telle sorte, que les élèves auront pu ... d'une bonne et solide éducation ... les ... commerciales ...
Toutes les parties des ... seront ... commerce, et complètement finies par l'élève qui, entre à 14 ans, en sortira à 17. Alors il sera en état de parler couramment et correctement trois langues vivantes ...
Les parents et les tuteurs qui ... y faire élever leurs enfants ... près de lui ... et ... leurs noms.
Le susdit établissement sera ouvert le 1er de novembre, aussitôt que le nombre des souscripteurs paraîtra suffisant ...
Pour plus de détails s'adresser au No 191 rue Douane, près des Remparts. JAS. SAMPOL DE PALOS. 26 aout

AVIS.

A LOUER—Le soussigné désirant réunir ses deux magasins en un seul, offre à louer celui encoignure Poydras et Baronne. Il cèdera les installations à un prix raisonnable. T. F. CHARLES, Magasin de Marchandises Sèches, Rue Poydras et Baronne. 24 aout—4

LES soussignés offrent en vente, les articles suivants pour terminer plusieurs consignations:—
80 caisses Vin rouge St. Julien Médoc;
500 do do Pauillac Médoc;
120 do do St Emilion;
30 do do Chateau Margaux,
33 barriques do Montferrand;
17 do do St. Emilion;
25 do do Pauillac;
4 demi pipes vieille eau de vie de Cognac, Pinet, Castillon & Co;
10 do do do do James Hennessey,
15 balles 225,000 bouchons fins;
12 caisses 300 paniers anisette surfine de Chauvet,
20 do 500 do de superieure de Champion;
Et viennent de recevoir par la barque Hannah, de Bordeaux:
20 quarts pipes Eau de vie de Cognac, Napoléon;
30 do do do do J. J. Dupuy;
20 barils do do do do;
100 paniers Guignolet d'Angers;
25 caisses Absinthe Suisse;
Ils ont aussi en magasin, d'importations précédentes:
Vin rouge de Bordeaux, Bassens, Montferrand, Leoguan, St. Estèphe, Haut Talence, Pauillac et Médoc en barriques et tierçons
Vin Blanc—Haut Barsac et Haut Sauterne, en tierçons et en caisses;
60 barils Vinaigre de vin blanc, qualité supérieure.
JORDY & BRAZIER, No. 10, rue Conti. 24 aout—1m

PORC—21 barils porc désossé, à vendre par WORSLEY & FOREMAN, 75, Tchoupitoulas. 24 aout

A VENDRE—Un joli nègre. S'adresser à WORSLEY & FOREMAN, 75, Tchoupitoulas. 24 aout

HUILE DE TANNEUR—Un petit lot à vendre à bas prix pour clore une consignation par E. & E. DAVIS, 100, Camp. 24 aout

SEL de Liverpool commun et fin, en bon ordre, en magasin et à vendre par E. & E. DAVIS, 100, Camp. 24 aout

SALERATUS—Un petit lot en barriques et barils, de la manufacture de Boston, qualité supérieure, à vendre par E. & E. DAVIS, 100, Camp. 24 aout

EN débarquement de la barque Valhalla, de Boston, 150 caisses savon de Winchester, à vendre par DARAN, QUEYROUSE & Co. 14 et 15, St Louis. 21 aout

CORDES d'emballage—1800 rouleaux cordes du Missouri et du Kentucky, en magasin, à vendre par G. & R. BUCHANAN & Co, 82, Tchoupitoulas. 24 aout

TOILE d'emballage—600 pièces en magasin, à vendre par G. & R. BUCHANAN & Co. 24 aout 82, Tchoupitoulas

FICELLE—20 balles à vendre par GEO. & ROB. BUCHANAN, 82, Tchoupitoulas. 24 aout

FIL de carret—20 rouleaux à vendre par GEO. & ROB. BUCHANAN, 82, Tchoupitoulas. 24 aout

BLANC de ceruse—150 barillets, à vendre par GEO. & ROB. BUCHANAN, 82, Tchoupitoulas. 24 aout

INDIGO—6 surons de Carracas, et 3 caisses de Manille, à vendre par GEO. & ROB. BUCHANAN, 82, Tchoupitoulas. 24 aout

FIL DE CARRET—300 rouleaux à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 77 Tchoupitoulas. 24 aout

TOILE, CORDES ET FICELLE D'EMBALLAGE—3000 pièces Meyerville et Fulton (power-loom); 3000 rouleaux cordes d'emballage, et 400 livres ficelle, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 77, Tchoupitoulas. 24 aout

EAU du Blue Lick, venant tout récemment de la source, en barils et en caisses contenant des cruchons de 1/4 1/2 et gallon entier, à vendre par SHULTZ, HADDEN & LEACH, 77, Tchoupitoulas. 24 aout

DISSOLUTION DE SOCIETE.
LA société existant sous le nom de C. Sy & Co., est dissoute d'un commun accord, à dater du 31 juillet dernier.
C. Sy reste seul chargé de la liquidation de la dite société et continuera le même genre d'affaires que par le passé.
C. SY,
E. L. BERCIER.

MAIRIE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Nouvelle-Orléans, le 23 août 1844.
Le prix de la farine fraîche étant aujourd'hui de $3 75 par baril, conformément au tarif, les boulangers donneront 35 onces de pain pour dix cents, pendant la semaine qui commencera lundi, 26 août 1844.
Les pains de seconde qualité, ou de 3 pour 10 cents, devront peser 35 pour cent de ... c'est-à-dire ... onces.
26 aout E. MONTEGUT, Maire.

COURS THEORIQUE ET PRATIQUE DE MAGNETISME ANIMAL PAR P. J. FERRAND.

CE cours sera divisé en huit leçons et aura lieu les mardi, jeudi et samedi, de 7 heures à 9 heures du soir à dater de mardi prochain, 27.
Prix du cours $8
Rue Toulouse, 62, encoignure Royale au 1er. 22 aout—8

GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE
Garanties être de la récolte de cette année. Le soussigné vient de recevoir par le navire ..., de Philadelphie, un grand assortiment de graines fraîches venant ... des cultivateurs les plus renommés du Nord. La collection consiste en: betteraves, fèves, choux, carottes, laitues, échalottes, ognons, épinards, pois, navets, etc. etc. Le tout à des prix modérés.
WM. DINN, 14, Commune. 22 aout

SANGSUES! SANGSUES!
DIX MILLE ... de belles Sangsues premier choix, en débarquement et à vendre en gros et en détail, à très bas prix, au dépôt situé à l'encoignure des rues Carondelet et Commune derrière l'Hotel St. Charles. 22 aout—3 P. MARTIN.

AVIS—Vanille fraîche et belles de première qualité à vendre en gros et en détail à des prix modérés, à la pharmacie de A. A. PEYCHAUD, 123, rue Royale. 22 aout 3

BANQUE DU COMMERCE DE LA NLLE-ORLEANS.
En liquidation 14 aout 1844.
LES soussignés ont le plaisir d'annoncer que la CIRCULATION et les DEPOTS de cette institution, seront payés sur demande, EN ESPECES.
JAMES SAUL,
EDW. CHAPMAN, } Commissaires.
14 aout—6

ATTENTION.
LE Collecteur des Taxes imposées en vertu des lois en vigueur, par le Jury de Police de la paroisse Jefferson, notifie toutes personnes sans distinction entre les résidents et les non-résidents, qui auront des taxes à payer, que les dites taxes seront dues et exigées le lundi premier octobre prochain; qu'il tiendra son bureau à la maison ... de Lafayette, et sera ouvert tous les jours depuis 9 heures A. M. jusqu'à 3 P. M.
Paroisse Jefferson, 15 aout 1844. V. LIVAUDAIS, Collecteur. 17 aout—2m2p

Dissolution de Société.
LA maison de commerce ci-devant existante en cette ville sous la raison de "Boutin, Gally & Co" est dissoute par consentement mutuel à partir de ce jour, et n'existera désormais que pour sa liquidation qui sera conduite par l'un et l'autre des associés ...
Nouvelle Orléans, 14 aout 1844.
A. BOUTIN,
H. GALLY.
14 aout

FERRY DE LA SECONDE MUNICIPALITE
Premier quai au-dessus de la rue de la Douane.
LES manilles qui désirent prendre l'air avec ... plaisir à bord des Ferry de la 1ère et 2de municipalité, pourront se procurer cette jouissance en payant 10 cents et restant à bord toute l'après-midi sans aucun frais extra.
14 aout—1m ROBERT MURPHY.

A LOUER—La maison à l'encoignure des rues Grands-hommes et Champs Elysées, actuellement occupée par M. John K. Smith. S'adresser à A. GORDON, WYLIE & Co, 53 Bienville. 24 aout

LES soussignés ayant été nommés agents de la manufacture réputée de EDENPARK, à Wilmington, Delaware, sont prêts à exécuter les ordres qu'on pourrait leur donner pour n'importe quelle qualité ou quantité de poudre à tirer, ... avec exactitude et à des termes raisonnables.
En même temps, ils offrent à vendre un lot de poudre des marques FF et FFF en barils, demi et quart de baril, venant d'arriver et provenant de la manufacture susdite. On garantit qu'elle peut se conserver en bon état dans toutes les saisons.
24 aout RAYNAUD & FALLON 34 Tchoupitoulas

BRODEQUINS pour nègres—... caisses brodequins Russets, communs et très grands, ... brodequins en chevreau, à vendre par ISAAC BRIDGE 20 Magasins. 22 aout

DRAPS pour nègres—4 caisses Kerseys ... et mélange, pour habillements de nègres à vendre par ISAAC BRIDGE, 20 Magasins. 22 aout

PARASOLS—En débarquement de la barque ... de Philadelphie, un envoi de parasols en ginghams de 28, 30, 32 et 34 pouces, à vendre par ISAAC BRIDGE 20 Magasins. 22 aout

BLANC DE CERUSE—Pure, extra et No. 1 ... de 25 et 100 livres, venant de New York et Wheeling, à vendre par ISAAC BRIDGE, 20 Magasins. 22 aout

PRUNES Sèches gros choix—50 caisses ... dans la rade à vendre en débarquement par RAYMOND CAHUZAC, 34 ... 22 aout

CHAPEAUX—Reçu par le navire Saratoga ... chapeaux de feutre noir, à larges bords et à ... bas prix, à vendre par FROST & Co, 10 Magasins. 22 aout

CHAUSSURES—Reçu par le Louisville, des ... de peau tannée à l'écorce de chêne, des brodequins pour dames et demoiselles, à vendre par FROST & Co, 10 Magasins

MORUE—... caisses en débarquement de la barque ... Hazaide, et à vendre par HARROD, DARLING & Co, 49 Commune. 21 aout

MAQUEREAUX—Du No 1 en barils et demi-barils ... No 3, en barils, le tout frais ... et ... à vendre par HARROD, DARLING & Co, 49 Commune. 21 aout

SEAUX peints—300 douzaines, en débarquement et à vendre par HARROD, DARLING & Co, 49 Commune. 21 aout

SUCRE—En pains et en morceaux, en débarquement du navire Saratoga, à vendre par HARROD, DARLING & Co, 49 Commune. 21 aout

PAPIER de paille—500 rames pour envelopper, à vendre par HARROD, DARLING & Co, 49 Commune. 21 aout

GUAYAVA, FRUITS CONFITS et différentes sortes de sirops de toutes qualités, des Oranges, Limon, etc. reçus par les derniers arrivages et à vendre à bas prix par Y. QUADRAS, encoignure St. Pierre et Chartres. 21 aout

REÇU par le bateau Alabama, ... en pipes et demi-pipes, vin ... barriques ... et grandes bouteilles, aussi une grande quantité de cigares ... à vendre par Y. QUADRAS, encoignure St. Pierre et Chartres. 21 aout

TERRAINS EN DEMANDE—On désire acheter un terrain dans la partie supérieure de la Seconde Municipalité ... S'adresser à ... rue Tchoupitoulas. 21 aout

CHANGE sur France payable dans Paris, Bordeaux ou autres villes. S'adresser à R. BRUGIER, 9, St. Louis. 21 aout

MAQUEREAUX—30 barils No 3, de la marque "Bad" en débarquement du navire Saratoga à vendre par ROBERTS & HALL, 7 Magazine. 21 aout

VIN—Une lot (e) de vin de sherry en caisses d'une douzaine chaque, à vendre par ROBERTS & HALL, 7 Magazine. 21 aout

FARINE—75 barils farine commune, à vendre par HARTWELL, KIDDER & CARMAN, 44 Poydras. 21 aout

BUDDECKE, WOODS & Co, No. 92, rue Tchoupitoulas, offrent à vendre:—100 barils porc mess, 150 do porc prime, 300 dito prime, 20 dito P. O., 16 dito M. P. O. 10 dito prime, 30 dito B. ou thin prime, 15 dito de endommagé, 100 rouleaux cordes, 25 barils huile de Palmachristi, 29 do ..., de Cincinnati, 10 dito candy-rock blanc, 1 caisse contenant 100 grosses crayons assortis. 21 aout

FIL FARQUHARSON.
8 CAISSES Fil coton sur bobines, à vendre par DUNCAN KENNEDY, 56, Toulouse. 20 ju

LANGUES en saumure—6 barils et 10 fréquins, en débarquement du navire St. Mary, à vendre par HULLIN & WOODRUFF, 60 Camp. 21 aout

POIVRE—150 sacs poivre noir de Sumatra, en débarquement du navire Lizaide, à vendre par TUFTS, HOBART & Co, 29 Gravier. 21 aout

HUILE—36 barils huile de baleine blanchie, en débarquement du navire Lizaide, à vendre par TUFTS, HOBART & Co. 29 Gravier. 21 aout

MOULINS A COTON de l'Aigle—Les soussignés, agents pour la vente de ces moulins, ... qu'ils viennent d'en recevoir, qu'ils offrent à vendre au plus bas prix. TUFTS, HOBART & Co. 29 Gravier. 21 aout

AMANDES—50 balles amandes fraîches et sans coques, à vendre par TUFTS, HOBART & Co, 29 Gravier. 21 aout

COTON écru—40 balles de 4/4 de large, à vendre par TUFTS, HOBART & Co, 29 Gravier. 21 aout

HUILE DE BALEINE—50 barils raffinée, en débarquement du navire Lizaide, à vendre par WM FROST & Co 29 Vieille Levée. 21 aout

BLANC DE BALEINE—240 caisses, en débarquement du navire Lizaide, à vendre par WM FROST & Co, 29 Vieille Levée. 21 aout

COTON LOWELL—50 balles 7/8 osnaburg, 15 balles 4/4, en débarquement de l'Lizaide, à vendre par WM FROST & Co 29 Vieille Levée. 21 aout

BOTTES, Souliers et brodequins—... caisses en magasin, comprenant un assortiment complet de chaussures de saison, à vendre par R. G. HOBBS, 12, Douane. 21 aout

POIVRE—240 sacs poivre noir de Sumatra, en débarquement du navire Lizaide de Boston, à vendre par FORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 21 aout

CARDES à Coton—10 caisses contenant 26 doux. No 10, en débarquement du navire Lizaide, et à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 21 aout

MAQUEREAUX—150 barils et demi barils maquereaux frais, No 1 et 2 en débarquement à vendre par NORCROSS & FOSDICK, 40 Gravier. 21 aout

CLOUX—400 barils cloux de Boston, à vendre par NORCROSS & FOSDICK. 40 Gravier

SUCRE RAFFINE DE BOSTON.
NORCROSS & FOSDICK, agents, No. 40, rue Gravier, ont en mains un grand assortiment de sucre raffiné, par barils et caisses, en pains, brisé et en poudre, à vendre à des termes accommodants. 21 aout

BEURRE—Supérieur, de Goshen, en barillets et jarres, en débarquement du navire St. Mary, à vendre par J. W. STANTON & Co. Encoig. Magazine et Lafayette. 21 aout

SUCRE BRUN DE LA HAVANE—40 caisses en débarquement du brick Empresario, à vendre par JOSEPH PRATS, 27 Toulouse. 20 aout

LETTRES DE CHANGE sur la Havane, à trois jours de vue, à vendre par JOSEPH PRATS, 27 Toulouse. 20 aout

SUCRE—40 caisses sucre blanc florette, en débarquement du brick Hope Howes, à vendre par E. TROISGROS, 26 Vieille Levée. 20 aout

TABAC—40 balles Vuelta de Abajo, pour capes et tripes, en débarquement des bricks Empresario et Hope Howes, à vendre par E. TROISGROS, 26, Vieille Levée. 20 aout

LETTRES de change sur la Havane, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas. 20 aout

DOUBLONS espagnols, à vendre par REYNAUD & FALLON, 34, Tchoupitoulas. 20 aout

SUCRE—49 caisses sucre blanc et jaune, débarquant du brick Hope Howes, de la Havane, à vendre par FRANCIS LAMPRE, 26 Vieille Levée. 20 aout

ARROWROOT—30 barils en débarquement du brick Hope Howes, de la Havane, à vendre par F. LAMPRE, 26, Vieille Levée. 20 aout

TABAC en feuilles de la Havane—60 balles pour capes et tripes, d'excellente qualité, en débarquement du brick Empresario et à vendre par F. LAMPRE, 26, V. Levée. 20 a

VIN de Marseille—200 barriques vin de Marseille, à vendre par P. LONGIS, 116, Royale. 14 aout—4

VIN d'Oporto—300 barils vin d'Oporto, à vendre par P. LONGIS, 116, Royale. 14 aout—4

VIN de Madère—300 barils vin de Madère à vendre par P. LONGIS, 116, Royale. 14 aout—4

MADERE—40 pipes Madère, ... à vendre par P. LONGIS, 116, Royale. 14 aout—4

SUCRE—... caisses ..., de la Havane ... à vendre par J. M. CABALLERO, 32 Vieille Levée.